



# ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

protection judiciaire

Question écrite n° 75046

## Texte de la question

M. Christian Estrosi attire l'attention de Mme la garde des sceaux, ministre de la justice, sur le prérapport confidentiel de la Cour des comptes qui dresserait un bilan sévère sur le fonctionnement de la protection judiciaire de la jeunesse (PJJ), information divulguée dans le quotidien Le Figaro du 21 mars 2002. Selon ce prérapport, la PJJ ignorerait combien de jeunes elle accueille dans ses foyers et de constater que « dans la quasi-totalité des sites visités, le nombre de jeunes présents était inférieur au nombre de jeunes inscrits, parfois dans des proportions élevées, notamment pour cause d'absentéisme et de fugue ». Il lui demande en conséquence de bien vouloir confirmer cette situation et de lui faire part de son sentiment sur ce sujet.

## Données clés

**Auteur :** [M. Christian Estrosi](#)

**Circonscription :** Alpes-Maritimes (5<sup>e</sup> circonscription) - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 75046

**Rubrique :** Jeunes

**Ministère interrogé :** justice

**Ministère attributaire :** justice

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 8 avril 2002, page 1862